Image not found or type unknown

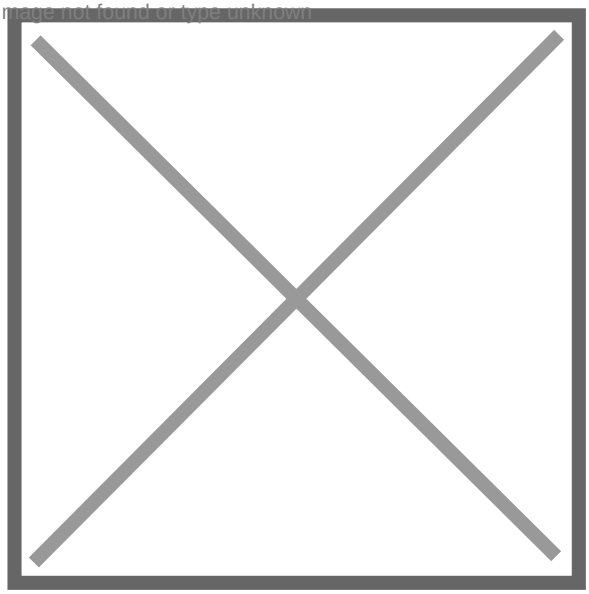

Pret réaliser par son ex femme a son inssu

Par **mag**, le **27/06/2010** à **23:01**

Bonjour,

je vous contact car,mon frere a un probleme. Voila,il y a environ 3 ans avant la prononciation de leurs divorce,sa femme a contracter plusieurs pret aupres d organisme: sofinco,cetelem,le total de ces pret s'eleve a environ 100 000 euros voir plus.

Il a 3 enfants: 10 ,14 a charge et la plus grande 19 ans a pris un appartement avec son copain.Il a pris ses enfants avec lui car elle est dépressive,et ne s'occupe pas d'eux.Il a un revenu moyen, environ 1500 euros.

Ces organismes lui demande de rembourser,alors que ce n'est pas lui qui les a contracter mais son ex femme en immitant sa signature.

S il vous plait aidez le,car,c'est vraiment un bon pere de famille.
Maintenant les fin de mois ne finissent plus pour tout payer. Celle-ci ne paye ni penssion alimentaire,ni la cantine des enfants, comme conclus lors de la prononciation du divorce,ne travaillant pas elle n'a pas de ressouce,sauf sa retaitre d'infirmiére qu'elle a pris aprés 20 ans de service.

Quelle démarches?

Que faire?

Merci d'avance.

a bientot

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés